

CAISSE DES ECOLES DE NEUVY EN SULLIAS

SESSION ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt-deux Novembre à dix-huit heures quinze, le comité de la Caisse des Ecoles, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de FOURNIER Hubert, Maire

Membres de la Commission présents :

MM FOURNIER, LUCAS, SAMPEDRO, BOBIN, BLANCHARD (Conseil municipal)

Délégués Parents d'Elèves : MMES ISAMBERT, DELOHEN

Membres du personnel : Mmes GAUTHIER, DEROUET, HOARAU, MONTENON, ROYO, PICARD, OLANIER

Membres de la commission absents : Mmes CHAPOTAT, (excusée)

Date de convocation : 15/11/2016

TARIFS REPAS 2017

Conformément aux dispositions du décret du 29 Juin 2006 précisant qu'aucun taux maximum d'augmentation n'était fixé annuellement, le Comité de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré, décide d'appliquer une augmentation de 0.50 % à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Les nouveaux tarifs seront fixés ainsi :

- 1^{er} enfant d'une même famille : 3.45 € x 100.5 % = **3.47 €**
- 2^{ème} enfant d'une même famille : 2.95 € x 100.5 % = **2.96 €**
- 3^{ème} enfant d'une même famille : 2.58 € x 100.5 % = **2.59 €**
- Repas occasionnels : 4.06 € x 100.5 % = **4.08 €**
- Repas adultes : 5.54 € x 100.5 % = **5.57 €**

PROBLEMES CANTINE

3 Familles n'inscrivent pas les enfants à la mairie et ne paient pas. Ils signalent à l'école que les enfants déjeunent (au moins pour 2 familles), mais ne font pas la démarche officielle.

Une convocation leur sera transmise, pour que ces personnes puissent rencontrer M. FOURNIER afin de pouvoir discuter du problème.

DIVERS

Le personnel de service du restaurant scolaire (surveillantes et cantinières) signale qu'il n'y a pas de problèmes particuliers avec les enfants.

Actuellement la fréquentation du restaurant scolaire est de 36 à 38 enfants pour le côté maternelle, et de 72 à 76 enfants pour le côté primaire.

Mmes GAUTHIER et DEROUET signalent un souci avec la gazinière, trop ancienne (environ 20 ans) et dont le fonctionnement laisse à désirer. Des devis seront demandés afin de la remplacer sur l'an prochain.

M. FOURNIER demande que les tables soient bien nettoyées, car il a eu des observations à ce sujet, suite à des locations. A voir également si ce n'est pas un problème de produit inadapté à ce type de nettoyage, et auquel cas, changer de produit.

Les délégués des Parents d'Elèves demandent si le système anti pince-doigts a été installé sur la porte de la cantine, côté école maternelle. M. FOURNIER demandera à M. DEROUET de vérifier.

Le Président

Les Membres